

AGNES CARLIER – DOMINIQUE IMBERT – EDOUARD MOREL
COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES ASSOCIÉS

LIQUIDATION JUDICIAIRE
SASU DAY PLATRIERIE PEINTURE
18 rue Marceau 42700 FIRMINY

ACTIVITÉ : PLATRIERIE PEINTURE

JUGEMENT LJ EN DATE DU **26/02/2020**
DOSSIER N° : **62526**
JUGE-COMMISSAIRE : **Mme BOST**
RCS : **829 947 118**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE **SAINT-ETIENNE**
GREFFE N° : **2020RJ00080**
MANDATAIRE JUDICIAIRE : **MJ SYNERGIE**
DATE INVENTAIRE : **05/03/2020**

HOTEL DES VENTES DU MARAIS
SCP Titulaire d'un Office de Commissaire-Preneur à la Résidence de Saint-Etienne
62 rue des Docteurs Muller - CS 20547 - 42007 SAINT-ETIENNE Cedex
Tel : 04 77 32 53 12 – Fax : 04 77 37 54 93
Mail : contact@hdvmarais.fr - Internet : www.interencheres.com/42002

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES VALORISATIONS

	Valeur d'exploitation
FONDS DE COMMERCE	NÉANT
TOTAL I	0
LICENCE IV	NÉANT
MATÉRIEL D'EXPLOITATION	430
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	NÉANT
MATÉRIEL ROULANT	NÉANT
STOCK	NÉANT
TOTAL II	430
MATÉRIEL EN CRÉDIT BAIL	NÉANT
VÉHICULES EN CRÉDIT BAIL	NÉANT
TOTAL III	0
Valeur d'exploitation :	
Estimation théorique de la valeur d'utilisation d'un matériel dans le cadre d'un rachat global des actifs d'une entreprise sans transfert géographique.	
Cette valeur, TVA incluse, prend en compte la plus-value qu'apporte le maintien du matériel sur le même site, l'économie réalisée sur les installations périphériques (électricité, raccordements à l'eau, travaux d'aménagement sur mesure...) ainsi que la plus-value qu'apporte chaque bien pris isolément à l'ensemble de l'unité de production.	
Valeur de réalisation / Mise à prix vente aux enchères	
Indication de la mise à prix du matériel vendu dans le cadre d'une vente aux enchères publiques ou appréciation des adjudications moyennes qui pourraient être obtenues lors de la réalisation globale de l'ensemble des actifs de la société en prenant en compte les usages de ce type de réalisation (paiement comptant, absence totale de garantie de fonctionnement, démontage et transport à la charge de l'acquéreur, prise de décision rapide d'achat...)	
Les prix indiqués (TVA comprise, hors frais justice) correspondent à une espérance de négociation ou de mise à prix en comparaison des derniers résultats constatés lors de ventes aux enchères de matériels similaires.	
Compte tenu de l'incertitude liée à ce type de négociation et à la volonté de ne pas fournir des valeurs qui ne pourraient être réalisées en cas de vente aux enchères, la prise est établie d'une manière volontairement prudente.	

INTERVENTION

Le présent rapport d'inventaire a été effectué le 06 mars 2020

- En présence des dirigeants
- En son absence (l'ancien dirigeant n'a donné aucune suite à nos demandes de prise de contact)
- Les locaux nous ont été rendus accessibles par le bailleur
- Nous avons fait procéder à une ouverture forcée des locaux et à un changement des serrures
- Sur déclaration et désignation
- Le dirigeant a dûment complété et signé une fiche de renseignements indiquant notamment les matériels faisant l'objet d'une clause de réserve de propriété, d'un contrat de location, de crédit-bail, de dépôt et plus généralement appartenant à des tiers - Document joint en annexe au rapport
- Le dirigeant ne nous a nullement retourné la fiche de renseignements
- Un dossier photographique est joint en annexe au présent rapport

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A SUR LA SOCIÉTÉ : DAY PLATRERIE PEINTURE

NATURE DE LA SOCIÉTÉ : SASU

GÉRANT : M. DOGANER Resit
Domicile : 18 rue Marceau 42700 FIRMINY
Coordonnées : 07 87 48 44 62

COMPTABLE : NON COMMUNIQUÉ

RCS : 829 947 118

B SUR LES ACTIFS :

CLAUSES DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ (stock) NON

MATÉRIEL EN CRÉDIT BAIL / LOCATION / MISE À DISPOSITION NON

MATÉRIEL APPARTENANT À DES TIERS NON

MATÉRIEL NANTI NON

VÉHICULE(S) GAGÉ(S) ou OPPOSITION(S) NON

VÉHICULE(S) EN CRÉDIT BAIL - LOCATION NON

ACTIFS INCORPORELS :

Licence de débit de boissons NON

Licence taxi / Transport / Agrément ambulance... NON

Marques / Brevets NON

CLOTURE

Cet inventaire a été établi en fonction des éléments mobiliers qui nous ont été présentés ou décrits fidèlement par Monsieur DOGANER. Celui-ci a affirmé qu'aucun autre actif mobilier n'existait et n'avait été pris, détourné ou dissimulé directement ou indirectement.

Monsieur DOGANER, nous a également déclaré qu'il n'existait pas d'autres éléments mobiliers pouvant faire l'objet d'une revendication (clause de réserve de propriété, location, crédit bail, dépôt, prêt...) en dehors de ceux décrits dans notre rapport.

De tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal de nos travaux d'expertise et d'estimation, et après lecture faite, sous toutes réserves d'usage, nous avons signé.

Fait à Saint-Etienne, le 23 mars 2020

Maître IMBERT
Commissaire-Priseur-Judiciaire

